

Vivre à Arbin

Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°113.

Bien cher Albinus,

Ces derniers jours tu as dû recevoir le bulletin municipal édité et distribué par la Commune. La dernière publication datait de juin 2013. Presque 2 ans sans information écrite de la municipalité, triste record. Je vais te livrer quelques remarques sur la forme et sur le fond, certaines sont sévères, mais pouvais-je faire autrement lorsqu'on te tend des perches ?

Sur la forme.

En 2007, afin d'aider le personnel chargé de sa rédaction, la Commune avait acheté un logiciel de PAO (Publication Assisté par Ordinateur). J'ose espérer qu'il a bien servi à la création de ce numéro, dont le graphisme est entièrement nouveau. Les caractères étant moins gras la lisibilité est moins facile. L'impression a été sous-traitée à un imprimeur local alors qu'une imprimante couleur de 10 000€ avait été acquise pour le tirage d'au moins 450 exemplaires. Dans notre Commune les économies on connaît !

Bizarrement ce numéro est intitulé « Bulletin Municipal 2015 ». Cela veut-il dire qu'il n'y en aura pas d'autre cette année, et que le suivant n'est alors programmé qu'en avril 2016 ? Les nouvelles, c'est sûr, ne vont pas être très fraîches ! Le document a toujours 24 pages, mais maintenant on est passé au papier glacé.

Sur le fond.

Mot du Maire.

Albinus, un lecteur bien informé, souhaitant garder l'anonymat, nous a appris que pour rédiger son texte le Maire avait reproduit une partie du discours d'un de ses confrères, prononcé lors de la cérémonie des vœux dans sa Commune de Bouc Bel Air (13) le 15 janvier. Je lui laisse, bien volontiers, la responsabilité de son propos et surtout de sa source. Mais qui copie qui ? En effet, onze jours avant, le 5 janvier le Maire de Bourges avait tenu des propos identiques lors de ses vœux à la population.

En comparant les textes, c'est indubitable, le Maire, aurait fait son « marché » en picorant des paragraphes entiers. Il a fait sa petite mise en page en modifiant seulement quelques mots non adaptés à notre Commune. Evidemment, ce n'est pas ni très respectueux ni très moral, mais n'ont-ils pas, sans scrupule, copié ce que l'on trouve sur Internet ou dans des manuels qui leur sont réservés ? Merci Google, Yahoo, et Cie ! Beaucoup vont avoir de la difficulté à y croire, et pourtant c'est la réalité.

Albinus, comme tu le sais, je me suis toujours fait un devoir de te transmettre des informations vérifiées et vérifiables par tout un chacun. En te rendant sur le site de la Commune de Bouc Bel Air cité par notre lecteur, par le lien suivant :

http://www.boucbelair.fr/userfile/PDF_Vie_locale/2015/voeux/discours.pdf (touche CTRL+clic)

et sur celui de la ville de Bourges :

<http://ville-bourges.fr/site/discours-voeux-2015> (touche CTRL+clic)

tu trouveras les discours prononcés par ces Maires. C'est un peu long, mais tu auras tôt fait de repérer les passages reproduits intégralement dans ce bulletin municipal.

Actualités communales.

Au sujet des Conseillers, on sait maintenant qui devrait faire quoi dans les différentes commissions. Mais comme j'ai eu l'occasion de te le dire, aucun compte rendu de leurs travaux n'étant jamais communiqué, tu ne perds donc rien.

Budget.

Là aussi c'est le bouquet ! 4 pages sans intérêt, puisqu'on te donne des informations budgétaires sur les prévisions de l'année 2014, alors que le 30 mars dernier le Conseil a voté les réalisations de ces budgets, ainsi que les prévisions 2015. Pourquoi ne pas avoir publié ces derniers chiffres ? D'autant que çà et là on trouve des réalisations de début 2015 et des décisions prises le 30 mars. Quel patchwork ! Albinus, c'est peut-être dans le prochain numéro annuel que tu trouveras ces comptes, mais dans ce cas il faudra attendre avril 2016.

Page 11, apparaît le coût de l'école pour la Commune. Hors rémunérations des enseignants bien sûr. Je me pose la question, Albinus, que vient faire ce bilan financier prévisionnel 2014 dans le bulletin ? Veut-on culpabiliser les parents ? Bizarre il y a peu on cherchait de nouveaux élèves, on prévoyait la création d'une classe, on se posait la question du manque de place...Que les élus se rassurent, selon un de nos fidèles lecteurs, encore d'autres familles envisagent de scolariser leurs enfants ailleurs à la rentrée 2015 ; une douzaine d'élèves au moins, risquant à court terme la fermeture d'une classe. A moins que ce ne soit pour tenter de justifier et se faire pardonner le désert du périscolaire dans notre école ? Personnellement je ne trouve pas cet encart d'un très bon goût. Pourquoi ne pas faire le bilan de ce que coûte le secrétariat, par exemple, avec ces achats répétés de meubles, d'informatique et documentations diverses. Ou encore celui de nos élus ? Enfin s'agissant de la participation de la Commune aux activités sportives et culturelles tant qu'à donner des chiffres (de quelle année d'ailleurs) le nombre de bénéficiaires et le montant de l'aide individuelle auraient été plus intéressants. De plus il faudrait en faire la publicité, car qui connaît les conditions d'attribution de cette participation personnalisée ?

Bien Vivre. (C'est très mode, il ne manque qu'un mot « ensemble »!)

Le prix de l'eau n'a pas été actualisé, je te l'ai dit dans ma dernière lettre le m3 vient de passer de **0,80€ à 0,90€**, mais ça on te le dira dans le bulletin de 2016 ! Enfin le serpent de mer du remplacement des conduites en plomb refait surface. Depuis le temps, visiblement il n'y a pas urgence.

Tu vois, Albinus, nouvelle équipe, nouvelle présentation, mais là sur la partie finances de la commune c'est lamentable. Ces camemberts et cheminées des prévisions 2014 sont sans intérêt. Le changement n'est pas pour maintenant. A Arbin c'est pire qu'avant !

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Avril 2015